

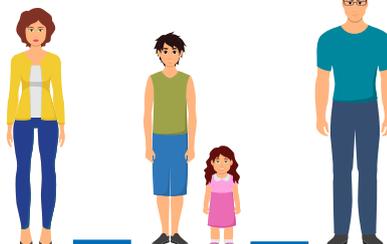
SÉPARATION



**ACCÈS
AU LOGEMENT**



**LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS**



L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Lors d'une séparation, la question du logement est une priorité pour de nombreux couples qui vivaient sous le même toit : habiter un autre domicile que son ex-conjoint(e) est parfois au cœur des préoccupations. La Caf peut vous soutenir par le versement d'une aide au logement et dans le cadre de l'accompagnement social qui vous est proposé suite à votre séparation.

SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR CE SERVICE ?

La Caf vous accompagne si vous rencontrez des difficultés pour vous loger après une séparation :



Si vous êtes locataire, vous pouvez bénéficier d'une aide au logement pour vous aider à payer le loyer



Si vous êtes propriétaire et que vous remboursez un prêt, vous aurez peut-être droit à un soutien financier (sous certaines conditions)

COMMENT FAIRE SI JE VEUX EN BÉNÉFICIER ?

Vous déménagez ? Vous restez dans le même logement mais vos revenus ont baissé du fait de votre séparation ? Pour demander une aide au logement, vous devez effectuer vos démarches sur le site caf.fr :

01



Signaler votre changement de situation : espace « Mon Compte », rubrique Déclarer un changement > Situation familiale (et Adresse, si vous déménagez)

02



Faire une simulation d'aide au logement : rubrique « Mes services en ligne »

03



Réaliser une demande d'aide au logement : rubrique « Mes services en ligne » (dès que possible si vous ne changez pas de logement, dès le mois d'entrée dans les lieux si vous déménagez)

ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

- > Rendez-vous sur www.caf.fr pour faire une estimation et une demande d'aide au logement, et avoir plus d'informations sur les services de la Caf en cas de séparation
- > Rendez-vous sur www.mes-aides.gouv.fr pour vous informer sur l'ensemble des aides financières

BAILLEURS SOCIAUX

AUTRES STRUCTURES



CONTACTS
UTILES

LOGELIA

05 45 38 66 00
contact@logelia.fr

ADIL

05 45 93 94 95
adil16@orange.fr

OPH DE L'ANGOUMOIS

05 45 94 28 00
oph16@oph-angoumois.fr

GIP CHARENTE SOLIDARITÉS

05 45 24 46 46